



Fédération nationale  
pour l'Inclusion  
des personnes  
en situation  
de handicap sensoriel  
et DYS en France  
*Reconnue d'utilité publique*

**Monsieur Jean Castex,**  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS SP 07

Paris, le 21 mars 2022

**Objet :** Revalorisation de la filière socio-éducative : prise en compte des métiers de l'accompagnement spécialisé du secteur sensoriel.

Monsieur le Premier Ministre,

La FISAf, fédération nationale spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sensoriel ou de troubles des apprentissages, salue l'extension de la revalorisation Ségur de 183 € mensuels aux professionnels de la filière socio-éducative.

**Le Conseil d'Administration de la FISAf rappelle que les professionnels spécialisés de l'accompagnement des personnes en situation de handicap auditif et visuel font partie à part entière de cette filière socio-éducative et qu'en conséquence, ils doivent être éligibles à la revalorisation des 183 €.**

Ces professionnels spécialisés exercent des métiers qui exigent un haut niveau de technicité et d'expertise (enseignant spécialisé, enseignant de LSF, enseignant de braille, interprète en langue des signes, interface de communication, instructeur pour l'autonomie, transcripteur-adaptateur de documents... (la liste complète figure en pièce jointe).

Ces métiers sont essentiels pour contribuer à l'accessibilité, tout en favorisant l'autonomie, le pouvoir d'agir et le plein exercice des droits des personnes en situation de handicap visuel et auditif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Président,

Philippe CALMETTE

**Pièce jointe :** Liste des métiers du secteur sensoriel.

## Liste des métiers du secteur sensoriel

**Mars 2022**

- ✚ Professeur d'Enseignement Spécialisé
  - ✚ Enseignant titulaire d'un CAPEJS
  - ✚ Enseignant titulaire d'un CAEGADV
  - ✚ Enseignant en informatique spécialisée
    - ✚ Educateur scolaire
    - ✚ Enseignant de LSF
    - ✚ Enseignant de braille
    - ✚ Codeur LPC
  - ✚ Interprète en langues des signes
- ✚ Interface de communication en langue des signes
  - ✚ Référent surdité
- ✚ Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles
  - ✚ Transcripteur-adaptateur
- ✚ Intervenant Conseil en accessibilité et compensation sensorielle (ICACS)
  - ✚ Conseiller en aides techniques
- ✚ CAEMADV (enseignement musical auprès de déficients visuels)
- ✚ CAFPETADV (enseignement technique auprès de déficients visuels)